

Séance du conseil communal

du 15 avril 2024

Résumé sommaire

Ordre du jour

Présences	3
Séance publique	3
1. Communications du collège des bourgmestre et échevins.....	3
2. Administration générale.....	3
2.1) Contrat de bail – Location d'un lot dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation	3
2.2) Contrat de bail – Location d'un terrain à Linger, rue de la Chiers – Approbation ..	3
2.3) Contrat de bail – Location de terrains à Bascharage, rue Pierre Schutz – Approbation	3
2.4) Avenant 1 ^{er} au contrat concernant la location du hall « Haeck » sis à Bascharage, 8 Op Zaemer – Approbation	3
2.5) Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Gallolux S.c. concernant la location d'un terrain communal à Linger, lieu-dit « Im Paesch », n° cadastral 142/1829 – Approbation	4
2.6) Mandat pour la signature d'un contrat de bail et d'exploitation hôtelière des gîtes touristiques du « Minett Trail » avec l'Office régional du tourisme Sud.....	4
2.7) Convention-cadre sur l'utilisation et le partage d'infrastructures – Approbation	4
2.8) Accord-cadre pour la rénovation clefs en main de logements sur le territoire de la commune de Käerjeng – Approbation.....	4
3. Aménagement communal et environnement.....	4
3.1) Lotissement des parcelles sises à Hautcharage – 24, rue Héierchen (section BD de Bommelscheuer) – Numéros cadastraux 249/986 et 274/1021	4
4. Finances communales	4
4.1) Budget extraordinaire 2024 – Crédit supplémentaire de 115.000 € sous 4/470/221311/99001 – Acquisition de halls dans la zone artisanale.....	4
4.2) Budget extraordinaire 2024 – Crédit spécial de 65.000 € sous 4/470/2120000/99001 – Remboursement partiel de droits de superficie	4
4.3) Budget ordinaire et extraordinaire 2023 – Approbation de titres de recettes.....	5
5. Patrimoine communal	5
5.1) Acte notarié – Cession gratuite rue de la Paix à Bascharage – Approbation	5
6. Règlementation communale.....	5
6.1) Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng.	5
7. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal ...	5
7.1) Règlement temporaire de circulation sur le parking Schuman à Bascharage	5

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

8. Vie associative	5
8.1) « E Kannerlaachen asbl » – Prise de connaissance – Statuts	5
8.2) UN Käerjeng'97 – Vétérans – Statuts.....	5
8.3) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023 – Subside DT Nidderkäerjeng – Qualification pour la demi-finale de l'Intercup	5
9. Questions et réponses	6
Séance à huis clos.....	6
10. Personnel communal	6

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Fernand Kartheiser et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : néant.

Début de séance : 8h15

Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre Michel Wolter est heureux d'annoncer qu'après 8 ans, le ministère de l'Environnement a signé le dossier relatif au contournement. Le projet peut enfin avancer vers la phase de construction.

La nouvelle école préscolaire avec maison relais de Bascharage est mise en service en date de ce jour.

2. Administration générale

2.1) Contrat de bail – Location d'un lot dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation
Madame Raquel Baptista Branco loue la parcelle n° 44a pour un loyer annuel de 60 €.

Approbation unanime.

2.2) Contrat de bail – Location d'un terrain à Linger, rue de la Chiers – Approbation
Madame Sandra Klein loue une parcelle devant sa maison. Le loyer annuel est de 26,85 €.

Approbation unanime.

2.3) Contrat de bail – Location de terrains à Bascharage, rue Pierre Schutz – Approbation
Les agriculteurs Nicolas et Marco Cito louent un terrain situé dans la rue Pierre Schütz en vue de son exploitation. Le loyer annuel s'élève à 23,44 €.

Approbation unanime.

2.4) Avenant 1^{er} au contrat concernant la location du hall « Haeck » sis à Bascharage, 8 Op Zaemer – Approbation

La société Haeck avait demandé la prolongation du contrat de location d'un mois. La commune a accepté la prolongation jusqu'au 31 mars 2024.

Approbation unanime.

2.5) Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Gallolux S.c. concernant la location d'un terrain communal à Linger, lieu-dit « Im Paesch », n° cadastral 142/1829 – Approbation

La société Gallolux loue une parcelle à Linger pour le pâturage de chevaux. Le loyer est de 26,25 € par an.

Approbation unanime.

2.6) Mandat pour la signature d'un contrat de bail et d'exploitation hôtelière des gîtes touristiques du « Minett Trail » avec l'Office régional du tourisme Sud

Les onze communes du sud donnent mandat à l'office de tourisme régional « ORT Sud » pour signer le contrat de location et d'exploitation hôtelière des hébergements touristiques. Le loyer du gîte de Linger est fixé à 920 € par mois.

Approbation unanime.

2.7) Convention-cadre sur l'utilisation et le partage d'infrastructures – Approbation

La commune signe une convention-cadre avec la société Luxconnect, qui souhaite utiliser l'infrastructure du réseau de la Commune pour y poser des câbles de fibre optique.

Approbation unanime.

2.8) Accord-cadre pour la rénovation clefs en main de logements sur le territoire de la commune de Käerjeng – Approbation

La Commune signe un accord-cadre avec le consortium Reckinger Alfred S.A. & Baucenter Decker-Ries ainsi qu'avec les sociétés Novus Rénovation S.à rl., Kuhn Constructions S.A. et CDCL S.A.

Approbation unanime.

3. Aménagement communal et environnement

3.1) Lotissement des parcelles sises à Hautcharage – 24, rue Héierchen (section BD de Bommelscheuer) – Numéros cadastraux 249/986 et 274/1021

L'État demande le remembrement de deux parcelles.

Approbation unanime.

4. Finances communales

4.1) Budget extraordinaire 2024 – Crédit supplémentaire de 115.000 € sous 4/470/221311/99001 – Acquisition de halls dans la zone artisanale

Le collège des bourgmestre et échevins demande un crédit supplémentaire de 115.000 €.

Approbation unanime.

4.2) Budget extraordinaire 2024 – Crédit spécial de 65.000 € sous 4/470/2120000/99001 – Remboursement partiel de droits de superficie

Le collège des bourgmestre et échevins demande un crédit spécial de 65.000 €.

Approbation unanime.

4.3) **Budget ordinaire et extraordinaire 2023 – Approbation de titres de recettes**
Le conseil communal approuve les déclarations de recettes du receveur communal.

Approbation unanime.

5. Patrimoine communal

5.1) **Acte notarié – Cession gratuite rue de la Paix à Bascharage – Approbation**
Le réseau routier de la rue de la Paix est intégré dans l'espace public.

Approbation unanime.

6. Règlementation communale

6.1) **Modification du règlement général de la circulation de la commune de Käerjeng**
Les modifications du règlement général de la circulation concernent le nouveau sens de circulation dans la rue de l'École à Clemency ainsi que la création de trois places de stationnement supplémentaires à durée limitée dans l'avenue de Luxembourg à la hauteur du numéro 153.

Approbation unanime.

7. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal

7.1) **Règlement temporaire de circulation sur le parking Schuman à Bascharage**
Le règlement temporaire de circulation concerne l'organisation de la kermesse de Bascharage.

Approbation unanime.

8. Vie associative

8.1) **« E Kannerlaachen asbl » – Prise de connaissance – Statuts**

Prise de connaissance.

8.2) **UN Käerjeng'97 – Vétérans – Statuts**

Prise de connaissance.

8.3) **Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023 – Subside DT Nidderkäerjeng – Qualification pour la demi-finale de l'Intercup**

Une subvention supplémentaire de 1.000 € est accordée au club de tennis de table pour avoir atteint les demi-finales de la coupe internationale Intercup.

Approbation unanime.

9. Questions et réponses

Séance à huis clos

10. Personnel communal

Conformément aux dispositions de la loi communale, ces points ont été traités à huis clos.

Fin de la séance : 10h40